

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutuelle Des Etudiants et la Délégation à la sécurité routière signent une convention de partenariat sur la prévention des risques routiers auprès des jeunes

Paris, 8 décembre 2017, Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la sécurité routière, et Nicolas SARKADI, directeur de La Mutuelle Des Etudiants (LMDE), ont signé une convention de partenariat pour la sensibilisation et l'éducation à la sécurité routière du public lycéen et étudiant.

Avec 597 décès en 2016, les 18-24 ans représentent 17% des personnes tuées dans un accident de la route. L'alcool est l'une des principales causes de mortalité routière pour cette catégorie d'usagers. La 4^{ème} Enquête nationale sur la santé des étudiants* révèle que leur consommation d'alcool est ponctuelle (non quotidienne) mais qu'une sur deux est très élevée : 6 verres ou plus.

Pour cette même population, le facteur alcool se cumule dans bien des cas avec l'usage de stupéfiants, l'excès de vitesse, la sur-occupation du véhicule et le non port de la ceinture.

Par cette convention, La Mutuelle Des Etudiants en partenariat avec la délégation à la sécurité routière s'engage à amplifier ses actions de prévention au risque routier auprès des jeunes. LMDE faisant exclusivement de la prévention par les pairs, ces actions de sensibilisation seront menées par des jeunes pour des jeunes. Elles visent à mieux informer les étudiants et lycéens sur les effets de la consommation de produits psycho-actifs sur la conduite (alcool, cannabis et autres drogues), ainsi que sur l'évolution récente de la réglementation en matière d'alcoolémie.

* ENSE4 réalisée en 2014 par LMDE

Contacts Presse :

Séverine DESCHODT – LMDE

sdeschodt@lmde.com – 01.56.20.85.28

Jean-Noël Fournier - DSR

Jean-noel.fournier@interieur.gouv.fr - 01 86 21 59 63

• **La Mutuelle Des Etudiants** vise, depuis sa création, à l'amélioration des conditions de vie des étudiants : protection sociale de qualité, éducation à la santé, prévention, solidarité, accès à l'autonomie... Présente sur l'ensemble du territoire, via 61 agences et 17 permanences universitaires, la Mutuelle Des Etudiants, seul centre de sécurité sociale national, est en charge de l'affiliation au régime obligatoire de plus de 830 000 étudiants et propose à ses 120 000 adhérents une offre complémentaire de haute qualité. La prévention, au service des étudiants, de la communauté éducative et des collectivités locales, est une démarche au cœur des métiers de La Mutuelle Des Etudiants. <http://www.lmde.fr>